Lett

EN atte
nous avons reçu
devoir vous don
Messe de St. Ma

" DIE v
" secundâ post
" (adhibito viola
" quæ Missa, u
" cantabitur. U
" de more, Miss
" tia à carnibus.

On fera le
Rituel, page 42
nant qu'il n'y au

QUEBEC, 8 Avril

A MONSIEUR

tiendro

Lettre Circulaire à Messieurs les Curés.

MONSIEUR,

EN attendant que nous puissions vous faire part des réponses que nous avons reçues de Rome sur quelques points de Rubrique, nous croyons devoir vous donner l'explication suivante au sujet de la Procession et de la Messe de St. Marc, pour l'année courante.

RUBRICA.

" DIE vigesimâ-quintâ Aprilis anni currentis occurente Dominicâ " secundâ post Pascha, fiet Processio S. Marci, cum Litaniis et Orationibus " (adhibito violaceo colore), antè prædictæ Dominicæ Missam Parochialem ; " quæ Missa, ubi unus est tantùm Sacerdos, de S. Marco (cum rubeo colore), " cantabitur. Ubi adfuerint duo Sacerdotes, peractâ Processione, cantabitur, " de more, Missa Rogationum, antè Missam Parochialem. Non fiet abstinen- " tia à carnibus. "

On fera le Dimanche précédent l'annonce de la S. Marc, comme au Rituel, page 425 ; et on en retranchera les quatre dernières lignes, en prévenant qu'il n'y aura point d'abstinence.

Je suis bien sincèrement,

MONSIEUR,

Votre très-humble et très-obéissant Serviteur,

QUEBEC, 8 Avril 1830.

✠ BERN. CL. EVEQUE DE QUEBEC.

Pour vraie copie.

A MONSIEUR *J. Demers V. G.*

tiendront prets à nous être présentés. Nous donnerons une attention particul